



Association
Vaudoise des
Musiciens
Vétérans
Fédéraux

Assemblée générale AVMVF

Samedi 26 octobre 2019

Grande salle de Trélex - Organisée par la fanfare de Nyon

1. Ouverture et souhaits de bienvenue

Après un morceau de fanfare de notre groupe musical dirigé par M. Eric Martin, le président de notre association, M. Claude Cherbuin souhaite, au nom du comité, une belle journée pleine de rencontres amicales et de plaisir d'être ensemble dans la joie et la bonne humeur.

2. Hommage à nos chers disparus

Le secrétaire, M. C. Ducret, avant de citer les noms des disparus, cite une phrase de Cocteau « il affirmait que le vrai tombeau des morts, c'est le cœur des vivants ». Comment ne pas leur laisser une grande place dans nos cœurs et dans nos mémoires après toutes ces années passées ensemble derrière nos lutrins afin que nos mélodies soient ponctuées par le rythme et l'harmonie. Sans leur voix, l'accord est désormais incomplet.

Nous ont quittés depuis notre AG 2018 à ce jour : Messieurs

Christinet Gilbert	membre d'honneur AVMVF		
Ducret Edouard	membre d'honneur AVMVF		
Turin Daniel	Henry Roland	Pitton Pierre-André	Valloton Bernard
Baudin René	Pelletier Eric	Roth Ernest	

Les membres de l'assemblée sont priés de se lever pour écouter une pièce de circonstance par notre groupe musical.

Le président de la fanfare de Nyon, M. Florian Burgin, souhaite la bienvenue à tous dans la Commune de Trélex et remercie le comité pour leur avoir fait confiance pour cette organisation et profite de donner la parole à M. Yves Ravenel syndic de Trélex et président du Grand Conseil vaudois. Il nous présente sa commune, accompagné d'un petit film pour nous permettre de bien situer cette commune de Trélex. Il nous apporte également les saluts du gouvernement vaudois.

Plusieurs invités sont présents à notre AG

M. Yves Ravenel syndic de Trélex et président du Grand Conseil vaudois, M. Blaise Edgar Rochat, président du Conseil communal de Nyon, M. Didier Froidevaux vice-président ASM, M. Christian Rügsegger, délégué SCMV, M. Aimé Gonthier membre d'honneur du GRAVM, M. Charly Senn, membre d'honneur AVMVF, M. François Kung, membre d'honneur AVMVF, MM. Eric Chesaux et Olivier Meilland, vérificateurs des comptes, M. François Ryser, Mme Marion Nicole et M. Daniel Chardonnens, délégués de la fanfare de Combremont-le-Grand, MM. Jean-Marie Boillat et Claude Affolter, délégués AVFJM, MM. Joseph Antoine Perrin et Eddy Sautier, délégués AVMVR, MM. Pierre André Liniger et Gérard Gapany, délégués ACMVF, M. Florian Burgin, président de la fanfare de Nyon et M. Eric Martin, directeur de notre ensemble musical.

Se sont excusés : Mesdames et Messieurs

Pidoux-Coupry Monique, présidente SCMV, Reusser Oscar, Gross Michel, Vuichoud Anne-Christine, Ballaman Bernard, Roux Daniel, Odiet Virgile AVMN, Cardinaux Charly, Richardet Jean-Daniel, Studer Christian, Marcuard Fritz, Marion François, Oulevey Pierre-Alain, Chassot Jean-Claude, Glauser Adolphe, Favre Evelyne.

3. Nomination de deux scrutateurs

M. Bönzli Bernard et M. Diserens René sont nommés scrutateurs.

4. Admissions et démissions

Le secrétaire donne lecture tout d'abord des membres qui ont démissionné de notre association, soit 15 membres. Ce sont très souvent des membres qui sont atteints dans leur santé, qui sont en EMS ou tout simplement ne paient plus leur cotisation depuis 2 ans.

Se sont : Madame et Messieurs

Oulevey Pierre, Prahin Jacques, Clerc Etienne, Meylan Jean-Louis, Aubert Pierre-Alain Fogoz Prosper, Richardet Robert, Perrier Charles-Henri, Cand Pierre-Alain, Droz Jean-Daniel, Monney Jean-Pierre, Peter Edouard, Regamey Mireille, Barbey Gérard, Savary Philippe

La lecture des admissions est très réjouissante car 23 membres ont rejoint notre association.

Se sont : Mesdames et Messieurs

Seewer Willy, Mottier Roland, Chevalley Robert, Borloz Jean-Daniel, Baud Edouard, Daghini Maurizio, Meilland Olivier, Gavillet André, Ryser François, Jost Pierre Yves, Studer Christian, Zimmermann Daniel, Barraud Pierre Henri, Rodari Thivent, Rittet Marianne, Gilliard Jean-Luc, Favre Evelyne, Akeret Eric, Chassot Jean-Claude, Metral René, Dénéreaz Jean-Pierre, Romy Christian, Indermühle Christian.

A ce jour notre association compte 278 membres.

5. Lecture du PV AG de Payerne

Le PV de la dernière AG a été envoyé à tous les membres avec la cotisation en janvier 2019 et personne n'en demande lecture. Il est accepté avec remerciements à son auteur.

C'est au tour de M. Christian Rügsegger, représentant du comité SCMV, de nous apporter le salut du comité cantonal et de féliciter notre groupe musical AVMVF pour avoir rejoint les 98 autres sociétés de musique de la Cantonale Vaudoise. Il tient à relever la meilleure structure pour la formation musicale dans le canton. Ces moyens doivent surtout favoriser l'intégration de ces jeunes dans nos groupes musicaux. Il se plaît à relever l'activité de toutes nos fanfares, nos brass bands, nos harmonies dans la vie associative de notre canton et pour poursuivre cette activité, il nous faut des bases solides comme l'assiduité. Nos musiciens ont aussi envie de poursuivre longtemps leur passion et par leur assiduité deviennent au fil du temps vétérans et complètent donc les rangs de l'AVMVF.

6. Rapport du président AVMVF

Le président tient à remercier son comité pour le travail accompli tout au long de l'année et remercie chaleureusement notre ensemble musical dirigé par M. Eric Martin qui anime notre AG. Il lance également un appel aux membres de notre association qui désireraient rejoindre le groupe musical de s'adresser au secrétaire. Ce sont 12 assemblées de comité et de délégations qui se sont tenues pendant l'année.

M. Didier Froidevaux, représentant de l'ASM se fait un plaisir de saluer les nombreux invités, délégués et membres AVMVF. Il nous fait part de quelques nouveautés, notamment le nouveau logiciel mis à disposition pour les différentes inscriptions des membres, des inscriptions pour la Suisse, nous donne quelques renseignements pour la fête fédérale à Interlaken en 2021 et des magnifiques résultats obtenus par les romands au prix de la musique.

7. Rapport du caissier et des vérificateurs

Notre caissier M. Jean-Claude Maillard nous donne lecture des comptes. Au terme de celle-ci, il nous informe que la fortune de l'association s'élève à Fr. 25'833.48.

Rapport des vérificateurs :

La commission de vérification des comptes, composée de MM. Eric Chesaux et Olivier Meillard, nous fait part de son rapport, après avoir procédé à la vérification des comptes et demande à l'assemblée d'accepter les comptes tels que présentés et d'en donner décharge au caissier et au comité.

Félicitations au caissier, M. Jean-Claude Maillard, pour son excellent travail et pour la tenue impeccable de la caisse.

8. Cotisations pour 2020

Le comité, par la voix de son caissier, propose que la cotisation reste à Fr. 30.-- pour 2020.

9. Budget 2020

Le caissier propose le budget suivant pour 2020 :

Recettes	Fr. 8'740.--	Dépenses	Fr. 9'750.--	Déficit	Fr. 1'010.--
----------	--------------	----------	--------------	---------	--------------

Le budget est accepté avec remerciements à son auteur.

C'est au tour du représentant de nos associations sœurs de nous apporter leur vif salut et tout en relevant la parfaite collaboration qui règne dans nos différentes associations. Un grand merci à M. Liniger.

10. Désignation du lieu de L'AG 2020

Le président de la Fanfare de Combremont-le-Grand, M François Ryser, nous confirme que sa société va organiser la 32^{ème} assemblée AVMVF le 24 octobre 2020.

Pour 2021 se sera l'Union Instrumentale de Forel-Lavaux qui va organiser notre AG et pour la suite le secrétaire se tient à disposition pour recevoir vos candidatures.

11. Propositions du comité

Il n'y a pas de propositions de la part du comité et le président remercie encore une fois le groupe musical pour les nombreuses interventions pendant l'assemblée.

Le président de la fanfare de Nyon nous donne encore quelques renseignements sur le déroulement de la journée et annonce que la collation nous est offerte par la commune qui nous reçoit.

Le comité distribue un bon pour une bouteille aux membres présents de 80 ans et plus.

12. Propositions individuelles et divers

Personne ne prend la parole et le président clôt la 31^{ème} AG en remerciant tous les participants et les communes qui nous ont reçus.

Le secrétaire : C. Ducret